

La gazette

Guillestre

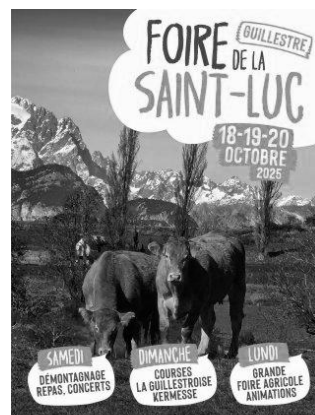
OCTOBRE 2025 - N°57

➤ **EVENEMENT : WEEK-END DE LA SAINT-LUC** du 18 au 20 octobre :

Retrouvez l'intégralité du programme la Saint-Luc : villedeguillestre.fr :

Pensez à réserver

- ✓ **Repas partagé** samedi 18 octobre-12h, inscriptions à [l'office de tourisme ou lequeyras.com](http://lequeyras.com) (13€).
- ✓ **Concours de boules** samedi 18 octobre : 13h30 inscriptions cour de l'école élémentaire.
- ✓ **Polenta** samedi 20h, avec l'association les Amis de Torre Pellice, inscriptions office de tourisme.
- ✓ **Course la Guillestroise** : dim.19 octobre au matin, inscriptions as2pic.org, adulte payant, enfant gratuit.
- ✓ **Concert Polyphonie Corse** : dim. 19 octobre, 18h Eglise, billetterie sur place : 20€ / Gratuit pour les – 12 ans.
- ✓ **Film « les dernières transhumances »** lundi 20 octobre, 18h : Réservations sur Cin'Valley Offert par la commune.



Le Conseil municipal s'est réuni le **mardi 7 octobre 2025**. Les principales délibérations suivantes ont été débattues et votées :

➤ **RECENSEMENT DE LA POPULATION** : Celui-ci aura lieu à Guillestre du 15 janvier au 14 février 2026. En partenariat avec l'INSEE, la commune organise le recensement et perçoit une dotation d'environ 6000€ de la part de l'Etat. Ainsi, doit-elle recruter et rémunérer les agents recenseurs. Pour mener à bien cette mission, il convient donc de recruter six agents recenseurs. La rémunération se fera au nombre de formulaires distribués avec un dédommagement pour les frais annexes (transport et formation).

Si vous êtes intéressé pour devenir agent recenseur, merci de vous adresser à l'accueil de la mairie avant le mardi 4 novembre.

➤ **RENOUVELLEMENT CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE D'AIDE AU CLASSEMENT DES ARCHIVES DU CENTRE DE GESTION DES HAUTES-ALPES** : Ce service facultatif a pour mission de permettre aux collectivités de respecter leurs obligations en matière d'archivage. Pour rappel, les archives publiques sont inaliénables et imprescriptibles. Elles appartiennent de plein droit à la collectivité, qui doit en assurer elle-même la conservation et la mise en valeur. La structure doit notamment prévoir les frais de conservation – dépenses obligatoires – qui vont de l'achat des boîtes de classement à la restauration des documents, en passant par l'aménagement d'un local.

➤ **VERSEMENT D'UNE AIDE FINANCIERE DE SOUTIEN AUX POPULATIONS DE GAZA** : Comme cela a été déjà fait à plusieurs reprises par la commune pour venir en aide aux populations victimes de catastrophes naturelles ou de conflits et afin d'apporter sa contribution humaine et apolitique. Il a été décidé de verser la somme de 2 500€ au fond de soutien FACECO (géré par le Ministère des Affaires Étrangères français) dédié à l'aide apportée par les collectivités.

➤ **SIVU DU CRISTILLAN : CONVENTION POUR LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE GESTION** : Le travail administratif et comptable engendré dans le cadre des activités et projets du SIVU de la microcentrale du Cristillan est assuré par le personnel de la mairie de Guillestre. Le SIVU du Cristillan a entériné la convention proposée pour prendre en compte et indemniser la charge de travail que cela représente pour la commune. Ce sont donc 10 000€ qui seront versés par le SIVU à la commune pour assurer la gestion administrative et financière de ce service commun à Ceillac et Guillestre.

➤ **CONVENTION D'OCCUPATION TRIPARTITE ENTRE LA COMMUNE DE GUILLESTRE, « ENTRE GUIL & METS » ET L'ASSOCIATION REFUGE SOLIDAIRE** : Suite aux travaux effectués par la commune dans les locaux de l'Abri Janvier et au renouvellement de la convention qui la lie à l'association gérante de l'Auberge de Jeunesse, il convenait de revoir la convention existante. Celle-ci reprend les termes de la précédente en affirmant la volonté des parties de poursuivre ce partenariat solidaire.

AGENDA

- **MEDIATHEQUE** : Le programme de Chouette c'est un tourbillon de créativité et de spectacles inoubliables. Ateliers gravure, théâtre, cirque et light painting... sans oublier des spectacles captivants.

A Guillestre :

- **Vendredi 17 octobre-10h** : Bébés lecteurs. Médiathèque.
- **Mercredi 22 octobre** (16h et 17h) : Ateliers light painting- Dès 7 ans. Salle Jourdan
- **Samedi 25 octobre-17h** : Spectacle « le cirque des étoiles » de la Cie comme une étincelle. Un spectacle original et poétique qui allie vivant et cinéma d'animation. Dès 3 ans ; Réservation conseillée. Salle du Queyron.
- **Mercredi 29 octobre-10h** : Atelier vitrail. Dès 6 ans. Médiathèque.

Tout le programme détaillé sur : villedeguillestre.fr.

- **EXPOSITION** : L'association pays Guillestrin organise une exposition sur le patrimoine, rencontres, posters, photos, documents à la chapelle des Pénitents, de **10h à 14h le lundi 20 octobre**.
- **CULTURE EN STOCK** : Ateliers et animations gratuits de 13h-17h suivis d'un spectacle de magie. Gymnase, **Vendredi 24 octobre**.
- **LOTO** : Venez tenter votre chance avec le loto organisé par l'association le Regain de nos montagnes le **dimanche 26 octobre** salle du Queyron.
- **HALLOWEEN FAIT SON CINEMA** : Séances de cinéma / ateliers et goûter devant le cinéma le **vendredi 31 octobre**. Animations et séances offertes par la commune de Guillestre.
- **SOLIHA** : Réunion sur « L'Adaptation du logement à l'âge ou au handicap » organisée par Soliha en partenariat avec la commune le **mardi 4 novembre** de 10h-12h à la salle du Queyron.
- **CEREMONIE COMMEMORATIVE** : Rdv au Monument aux Morts à 11h45 pour la commémoration du mardi **11 novembre**.
- **CONCERT** : L'harmonie la Lyre les Alpes jouera pour la Saint-Cécile le **samedi 15 novembre** à 18h à la salle du Queyron.
- Et l'harmonie accompagnera la Messe le **dimanche 16** à 11h.



BON A SAVOIR ...

- **EXPOSEZ AU MARCHÉ DE NOEL** : Créateur, artisan, producteur ou commerçant local : si vous souhaitez participer au marché de Noël qui aura lieu **les 6 et 7 décembre** Place Albert, candidatez auprès de la mairie. Dossier à télécharger sur le site internet et à déposer **avant le 31 octobre**. Plus de renseignements : animation@villedeguillestre.fr



- **ELAGAGE** : L'automne est là ! C'est la saison pour tailler les arbres et les arbustes surtout ceux situés en limite de propriété et donnant sur une voie ou un espace public. Merci donc de penser à les couper afin qu'ils ne gênent ni passants, ni cyclistes, ni véhicules, et ce **avant le 15 novembre**.

- **DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS** : Les dossiers de subventions au titre de l'année 2026 sont à télécharger sur le site internet de la mairie et à déposer ou envoyer par mail **avant le 17 novembre 2025**.

- **STATIONNEMENT SAINT-LUC** : **Lundi 20 octobre** : La circulation sera fortement perturbée : **intégralité du centre-ville fermé** ; circulation et stationnement interdits dans tout le centre-ville y compris les deux parkings du Champ de foire pour accueillir le concours agricole et le marché des producteurs et artisans, labellisé « Hautes-Alpes Naturellement ».

- **CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES** : Les élections du CMJ auront lieu le **mercredi 5 novembre** de 13h30 à 18h dans la salle du conseil municipal avec le

dépouillement à 18h. Tous les enfants de 9 à 13 ans se verront remettre une carte d'électeur via l'école ou le collège et pourra venir voter.

- **COMPOST MUR** : L'arrivée de l'Automne annonce le début de la campagne « Compost mûr » du SMITOMGA ! **Durant tout le mois d'Octobre**, l'ensemble des composteurs collectifs du territoire seront ouverts en libre-service afin que les habitants puissent venir récupérer du compost pour leur usage personnel. N'hésitez pas à venir vous servir.



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : mardi 4 novembre à 20h30

Salle du conseil de la mairie

La séance est publique. Contact : www.villedeguillestre.fr ou 04.92.45.04.03

